



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE
DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

EXAMEN PROFESSIONNEL
POUR L'ACCÈS AU GRADE
DE TECHNICIEN DE LABORATOIRE DE CLASSE SUPÉRIEURE
DES ÉCOLES NATIONALES DES MINES

SESSION 2008

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ DU 26 SEPTEMBRE 2008

ÉPREUVE TRAITANT UN SUJET RELATIF À LA SPÉCIALITÉ :

DOCUMENTATION

(Durée : 3 heures - Coefficient : 2)

(TOUTE NOTE INFÉRIEURE À 8 SUR 20 EST ÉLIMINATOIRE)

Examen professionnel pour l'accès au grade de
Technicien de laboratoire de classe supérieure
des Écoles Nationales des Mines

SPÉCIALITÉ DOCUMENTATION

1. Définir les formes et supports de l'information.
2. Comment classer et organiser rationnellement les ouvrages dans une bibliothèque ?
3. Décrire les différentes phases opératoires liées à la présence d'un ouvrage dans les collections d'une bibliothèque.
4. Présenter le formulaire idéal de recherche d'articles scientifiques dans une base de données bibliographiques accessible en ligne.
5. Que signifient les sigles suivants ?
 - ABES
 - ADBS
 - AFNOR
 - CDU
 - COUPERIN
 - INIST
 - OAI-PMH
 - OPAC
 - RAMEAU
 - SUDOC